

Est ce qu'il y a dans votre commune

A. Des enfants

B. Des parents

Si vous avez au moins un oui,  
suivez le guide !

# 20 ACTIONS MUNICIPALES POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LA PARENTALITÉ ET DANS L'ENFANCE

Avec des jeux dedans !

GUIDE POUR  
LES COMMUNES  
EDITION 2026

**PARENTS &  
FEMINISTES**

ASSOCIATION 1901

## UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS ET DE PARENTS

- 1 Prévoir lors des événements de la commune des mesures d'accueil des enfants
- 2 Adapter les équipements et espaces communaux
- 3 Créer des équipements dédiés pour les parents et les enfants

## L'ÉGALITÉ À HAUTEUR D'ENFANT

- 4 Développer des actions spécifiques pour l'égalité filles-garçons
- 5 Poursuivre le travail sur les sujets d'égalité avec les écoles

## MAIS QUI VA GARDER LES ENFANTS ?

- 6 Investir pleinement les délégations Enfance et Petite Enfance
- 7 Développer les modes de garde, le nerf de la guerre
- 8 On n'oublie pas les pères !
- 9 Prendre en compte toutes les formes de famille

## ON MOBILISE TOUT LE MONDE !

- 10 Intégrer les enjeux d'égalité femmes-hommes et filles-garçons dans toutes les politiques municipales
- 11 Assurer un portage politique fort assorti de moyens
- 12 Mobiliser les acteurs de l'égalité
- 13 Faire de la commune un pôle moteur et de ressources pour mobiliser le tissu local
- 14 Agir en tant que ville employeuse

## CHANGEONS LES MENTALITÉS

- 15 Former et sensibiliser le personnel communal, les élu.es et la population

## SOS PARENTS EN DÉTRESSE

- 16 Soutenir les parents pendant le post-partum et dans leur parentalité
- 17 Prendre en compte et soutenir les familles monoparentales
- 18 Soutenir les femmes et les enfants victimes de violence

## UNE DÉMOCRATIE FAITE AVEC LES ENFANTS ET LES PARENTS

- 19 Demander et prendre en compte l'avis des enfants dans toute la vie locale
- 20 Faire la même chose pour l'avis des parents

# UNE VILLE À HAUTEUR D'ENFANTS ET DE PARENTS

POUR QUE PARENTS ET ENFANTS SOIENT LES BIENVENUS PARTOUT DANS LA VIE DE LA COMMUNE !

1

## Prévoir lors des évènements de la commune

(associatifs, culturels, festifs, de participation citoyenne...) soit un **service de garde d'enfants** gratuit, soit un **espace réservé et adapté** pour les enfants (une table avec des jeux, des livres...). Et le préciser dans la communication de l'évènement.

## Pourquoi ?

Car si les enfants ne sont pas les bienvenus, c'est en général les mères qui ne peuvent pas se rendre aux évènements. Une simple mention "enfants bienvenus" peut faire toute la différence !

## Exemple

Pour des réunions publiques, il suffit d'indiquer dans la communication "vous pouvez venir avec vos enfants" ou "enfants bienvenus" (ou "garde d'enfants gratuite" si c'est le cas). Prévoir pour le jour J une table ou un espace avec par exemple des feutres, des coloriages, de la lecture.

La personne qui anime la réunion prévient d'emblée qu'il y aura un peu plus de bruit du fait des enfants et que c'est accepté (l'usage d'un micro peut rendre la chose plus facile).



Ville de Lyon

5 mai 2025

Envie de faire bouger Lyon ?

La Ville lance les inscriptions pour l'assemblée citoyenne 2025 de la Boussole du bien-être ! Cette année, on réfléchit ensemble à un sujet qui nous concerne tous : "Préserver sa santé et se soigner".

Envie de partager vos idées ? Rejoignez l'assemblée citoyenne !

Ateliers en juin, septembre, octobre, novembre et janvier

Participation rémunérée

Garde d'enfants gratuite

Inscrivez-vous jusqu'au 15 juin sur :

[lyon.fr](https://lyon.fr) ou [bien-etre.lyon.fr](https://bien-etre.lyon.fr)

Un exemple de garde d'enfants pour une réunion publique

# 2

## Adapter les espaces et équipements publics

existants aux besoins et envies des enfants et des parents : des jeux et livres dans les locaux de la mairie, un espace réservé de la médiathèque où les enfants sont plus libres de faire du bruit, un lieu d'allaitement signalé, des tables de change dans les toilettes femmes et hommes.... et on peut aussi repenser la rue et l'espace public !

### Pourquoi ?

Car il ne suffit parfois pas de grand chose pour qu'enfants et parents se sentent à l'aise, et la fréquentation des lieux publics n'en sera que meilleure pour toutes et tous.



### La formule magique de l'égalité

#### Un lieu adapté aux enfants et aux parents

= **plus d'égalité femmes-hommes**

car les mères continuent de s'occuper davantage des enfants (elles effectuent 71 % des tâches parentales)

= **plus d'égalité filles-garçons**

car à défaut d'aménagements adaptés, plus souvent les garçons vont investir l'espace public (foot en pied d'immeuble, circuler à vélo,...), mais pas les filles

= et c'est bien pour tout le monde !



### En pratique



La présence de **toilettes** adaptées pour les enfants et pour les adultes, dans les bâtiments et en extérieur, rendent les sorties plus faciles.

A la **médiathèque** de Villejuif (94), des petites modifications ont permis d'en faire un vrai lieu de retrouvailles pour enfants, très fréquenté l'hiver : des cabanes de lecture, des sièges adaptés, la réservation d'un grand espace au rdc pour les enfants et l'éloignement des espaces demandant plus de calme.





## Partout, on peut réinventer et réinvestir l'espace public, pour une ville à hauteur d'enfants, filles et garçons

C'est l'idée de Francesco Tonucci, développée dans ce livre



Profitez-en !

Lille a lancé en 2022 son laboratoire de la ville à hauteur d'enfants. Ce laboratoire a élaboré une Charte et 50 propositions concrètes (libres de droit).

Trottoir plus larges, signalétique à hauteur d'enfant, feu vert piéton prolongé... A Bâle (Suisse), le canton a élaboré un guide pratique "Les yeux à 1,20 M", à télécharger sur le site du Cerema

LES YEUX À 1,20m

De nombreuses communes ont mis en place des "**rues aux enfants**" ou des "rues scolaires" : ce sont des rues fermées (temporairement ou définitivement) à la circulation motorisée pour permettre aux parents et aux enfants de les investir pleinement et sereinement. C'est du plaisir en plus et du stress en moins.

A Bruxelles, ce système permet de fermer la rue à la circulation automobile entre 7h30 et 17h30



« Bruxelles - rue scolaire 7 » par RdA Suisse, CC BY 2.0 modifiée



Image IA

Pour aller plus loin : Le guide "Les rues scolaires et leurs alternatives" de l'association Respire

## Et si on mettait du jeu partout ?

Pourquoi ne pas installer un coin garde d'enfants comme à IKEA sur les marchés ?



une table d'enfant dans ce coin ?

une petite cabane sur ce bout d'herbe ?



et des bottes de paille avec des pelles en plastique ?

## Pour une ville amie des enfants ... et des parents !

Des assises aussi pour les adultes, une machine à café pas loin, un port usb... il ne suffit de grand chose pour que les parents aussi soient les bienvenus !

# 3

## Créer des équipements dédiés pour les parents et les enfants

qui peuvent être fixes ou mobiles, intérieurs ou extérieurs : des parcs et aires de jeux, une halle de jeux couverte, une ludomobile avec ou sans garde d'enfants, un bus des droits des femmes, un café mobile des parents avec des ressources, un lieu d'accueil parents-enfants (LAEP) développé ou réinventé...

Un conventionnement avec la CAF ou l'obtention de subventions est en général envisageable.

### Pourquoi ?

Car avec des enfants, le nombre de lieux accueillants est souvent réduit, surtout l'hiver quand il fait trop froid pour aller au parc. La commune est en première ligne pour proposer des lieux pour parents et enfants, et il y a plein de belles manières de le faire.

### En pratique

La MJC de Vienne (38) a créé dès 2012 une **ludomobile** à fonctionnement partiellement bénévole qui se compose de deux camions itinérants sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération.



A Villejuif (94), la "ludomobile" (photos ci-contre) est un service qui investit pendant les vacances ou les weekends les gymnases (l'hiver) et les parcs (l'été) pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Même chose à Joinville-le-Pont (94), où la ludothèque a des activités dans les murs et hors les murs.



## LE TEST

**Vous êtes plutôt :**  
**A. Parking**  
**B. Forêt**  
**C. Terrain vague**



## Réponse A

Le "Konditaget Lùders" à Copenhague est un espace de loisirs gratuit, pour les adultes et les enfants, aménagé sur le toit d'un parking.



20230923\_Nordhavn\_Kobenhavn\_utsikt\_fra\_restaurang\_Silo\_4 (3) » par News Oresund, CC BY 2.0 recadrée

## Réponse B

A Flers (61), l'aire de jeu, c'est dans la forêt !



Au parc du château de Flers, l'aire de jeux pour enfants est ouverte



## Réponse C

### De terrain vague à terrain d'aventure

Les terrains d'aventure (ou adventure playgrounds) sont nés au Danemark puis se sont répandus en Europe.

Ce sont des terrains où les enfants jouent librement et qui permettent souvent de construire et fabriquer à partir de matériaux de récupération.



15-feb\_1102x-72 » par Scott Hess, CC BY-NC 2.0  
Adventure Playground Berkley

Disparus progressivement de France, les terrains d'aventure y renaissent !

Des terrains d'aventure sont apparus par exemple :

- sur un terrain vague municipal à Bagnolet (93)
- dans un espace vert à Pont-de-Claix (38) et Saint Sébastien (44)
- dans un bois à Villiers-le-Bel (93)
- dans une ferme urbaine à Villejuif (94)

A suivre sur le sujet !  
Le programme de recherche TAPLA



Image IA

A Montpellier, une aire de jeu naturelle « Les enfants dehors » a ouvert en 2024 en partenariat avec la commune.



### La bonne idée !



**S'il y a des espaces inutilisés ou sous-utilisés dans votre commune** (terrain vague, toit de parking, bout de forêt, halle...),  
sur du patrimoine ville ou même tiers (promoteur, département,...),  
temporairement ou définitivement,  
**vous pouvez agir pour en faire un lieu pour les enfants !**

## Et les aires de jeux actuels ?

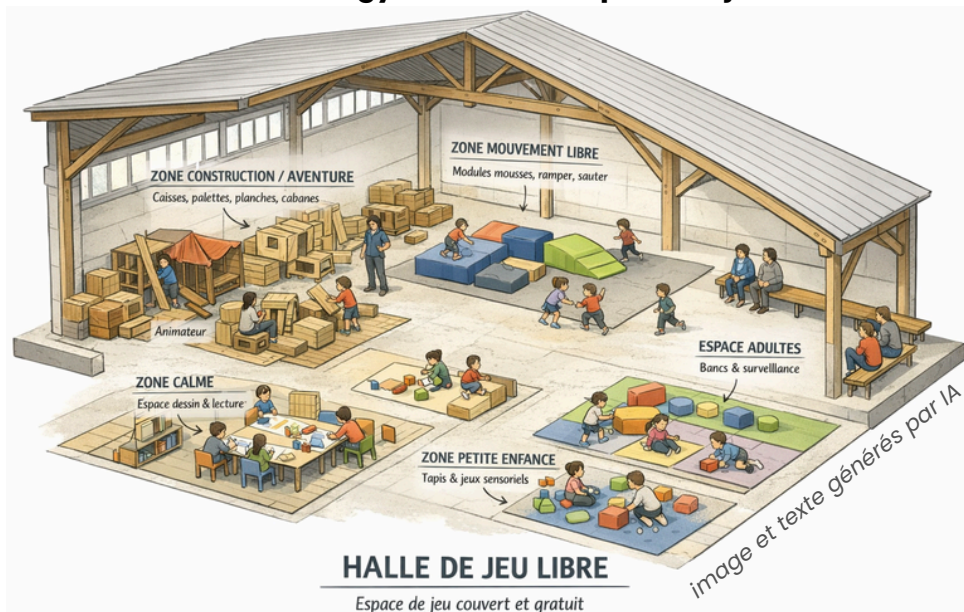
**Vous pouvez les réinventer et les réenchanter,  
et pas forcément avec un gros budget !**

Pour changer des agrès classiques et inviter au jeu libre, on peut par exemple installer dans les aires de jeux et les parcs existants :



## Et si on créait des halles de jeux couvertes ?

**On en rêve ! Un lieu public de jeu, à investir été comme hiver.  
Comme un gymnase, mais pour du jeu libre.**



## On résume !

Événements municipaux, bâtiments et équipements publics, espaces publics et espaces verts, lieux sous-utilisés de patrimoine tiers...

**Vous l'aurez compris, tout peut être réinvesti pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des grands-parents !**



# L'ÉGALITÉ À HAUTEUR D'ENFANT

## LES FILLES NE COMPTENT PAS POUR DU BEURRE

# 4

### Développer des actions spécifiques pour l'égalité filles-garçons

à tous les âges de l'enfance et de la jeunesse, et dans toutes les politiques municipales.

Vérifiez que votre commune prend bien en compte les filles – et pas que les garçons – dans ses actions municipales. Sport, jeunesse, santé, aménagement... : tout peut être analysé et amélioré !

Et bien sûr, la commune peut sensibiliser à l'égalité à tout âge en organisant des échanges, du théâtre forum, des ateliers, ... et en traitant aussi des injonctions pesant sur les garçons (au virilisme, à être fort, à ne pas pleurer, à ne pas prendre soin,...). Car oui, les garçons aussi souffrent des stéréotypes !

Bref, vous l'aurez compris : il y a bien des façons d'agir pour l'égalité !

### Pourquoi ?

Car souvent, surtout à l'adolescence, on pense essentiellement aux garçons et à les canaliser, et pas aux filles et à leurs besoins et envies. Or l'égalité et la prise en compte des filles commencent dès le plus jeune âge, c'est déterminant.

### En pratique

Dans les **parcs** municipaux, on peut installer des cuisines pour que les filles et les garçons y jouent, des espaces dédiés à des activités féminisées (danse, gym, ...), ou d'autres aménagements qui pourraient être identifiés par la consultation des filles.

La ville de Lyon a lancé une "programmation 2021-2026 pour les aires de jeux" pour plus d'inclusivité et de mixité



#### Une "mud kitchen" dans les parcs ou espaces publics

C'est une cuisine extérieure, pour cuisiner avec les herbes, la terre.. et l'imaginaire !

ici au parc Wakehurst Kew à Londres

« Wakehurst - new mud kitchen in the children's garden » par Simon Battle, CC BY 4.0



## Sport pour toutes ?

### Problème ?



### Solutions !



**Introduire des activités plus mixtes ou féminisées et en groupe** (danse, fitness, théâtre, volley, badminton, tennis,...) par :

- un marquage au sol et des adaptations du terrain (filets mobiles, miroirs,...)
- une signalétique indiquant ces sports
- une animation sportive, par le personnel de la ville ou via le tissu local sportif et associatif
- des temps réservés aux filles (notamment dans les skatepark pour encourager la féminisation en cours du skate)



**Créer d'autres espaces sportifs plus susceptibles d'être occupés par les filles :**

- par exemple pour le yoga et les pilates (sports les plus demandés par les femmes), le roller derby, la danse, ...
- via de nouveaux espaces ou l'investissement d'espaces existants (sous-sol, parkings, toits, ou même une basilique comme à Reims)
- installer des agrès extérieurs adaptés (taille, activité)



**Limiter voire éviter la construction d'équipements sportifs dont on sait qu'ils ne vont pas être mixtes**

### Les clés du succès auprès des filles

- des sanitaires et vestiaires/casiers pas loin
- un éclairage suffisant
- au moins en partie couvert ou à l'abri des regards
- les consulter !

### Pourquoi ce focus sur le sport ?

Car alors que le sport est essentiel à la santé et qu'il représente un budget municipal important, il révèle en pratique des inégalités : les femmes et les filles pratiquent moins et les équipements municipaux répondent moins à leurs besoins.

### Le saviez-vous ?

**81 % des équipements sportifs** sont détenus par les collectivités territoriales  
Le bloc communal dépense **12,3 milliards d'euros** par an pour le sport

Or seules **37 % des licencié.es** des clubs sportifs sont des femmes

**10%** des licencié.es de football sont des femmes

Les jeunes filles arrêtent souvent le sport à l'âge de **12 ans**

### La bonne nouvelle ?

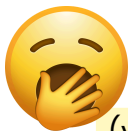
#### Les communes peuvent agir pour favoriser la pratique sportive féminine !

- par un **diagnostic** de la fréquentation f-h des équipements, des clubs, et du budget lié
- le soutien ou la création d'**activités plus féminisées** (gym, danse, volley, équitation,...) notamment via l'attribution de créneaux pratiques
- un **critère d'attribution** des subventions aux clubs relatif à la part de filles inscrites, et accompagner les clubs dans la démarche de féminisation
- des **vestiaires et des sanitaires** non mixtes et sécurisants
- ne **pas cibler implicitement les garçons** dans les stages et ateliers sportifs municipaux en ne proposant que des activités très masculinisées (foot, console,...)
- des **aides** aux familles pour le sport des filles (à défaut d'argent, c'est en général les activités des soeurs qui vont être sacrifiées) ; créer une "sportothèque" pour l'emprunt gratuit de matériel
- **représenter des filles** comme des garçons dans la communication liée au sport



### Et la jeunesse aussi !

On peut favoriser la mixité dans les espaces jeunesse pour que les filles aussi s'y sentent bien, en proposant des activités qui peuvent leur plaire, en évitant les clichés dans la communication (style graffiti et rap), et en demandant l'avis des adolescentes, tout simplement.



Très souvent, un logo de "local jeunes", ça ressemble à ça

(vous pouvez le constater en faisant une recherche image sur internet)



Et des idées pour changer !



### Et des idées pour la santé

Des temps d'échanges mixtes et non mixtes pour les ados, animés par un.e sage-femme ou un.e gynécologue, pour répondre à leurs questions

Promouvoir la vaccination HPV pour les filles et les garçons

Cette expo dans les équipements sportifs ou autres (en téléchargement gratuit sur le site du Centre Hubertine Auclert)





# 5

## Poursuivre le travail sur les sujets d'égalité avec les écoles

La commune peut agir dans ses domaines de compétence et en incitant l'Éducation nationale. Par exemple via :

- la formation des professionnel.les de la petite enfance et de l'enfance (centre de loisirs, ATSEM,...) notamment à ne pas reproduire de stéréotypes de genre et à responsabiliser les deux parents de la même manière
- une réflexion sur l'aménagement et les usages des cours d'école au prisme de l'égalité filles-garçons
- et pour les parents : un nombre suffisant de places à l'accueil périscolaire avec des horaires adaptés à la vie professionnelle des parents ; la mise en place d'aide aux devoirs ; la prise en compte des cas de séparation pour la facturation et le portail famille...

Les moyens d'agir ne manquent pas !

### Pourquoi ?

Car la commune est incontournable et directement impliquée dans les écoles, que ce soit par les locaux ou via son personnel de l'enfance, et cela donne de grandes marges d'actions. Et car, là aussi, l'enfance est une période cruciale pour l'égalité, que ce soit au niveau des enfants (lutte contre les stéréotypes sexistes, occupation plus masculine de l'espace,...) ou des parents (les mères prennent en moyenne bien plus en charge de tâches parentales).

### Exemples

On ne présente plus les **cours "Oasis"**, déclinées depuis dans de nombreuses villes et villages, et qui ont un triple enjeu : écologique, ludique, et égalitaire pour permettre un meilleur partage de l'espace entre les filles et les garçons



### Un podcast à écouter !

Pourquoi 10% des élèves (des garçons) occupent 80% de la cour de récré ?



Plus simplement, les communes peuvent favoriser la mixité par un potager ou une **"boîte à jouer"**. Ce coffre à jouets géant, rempli d'objets sécurisés et souvent recyclés, équipe de nombreuses cours d'écoles sous différentes formes.

Le Centre Hubertine Auclert mène un programme de **formation** des personnels périscolaires aux enjeux d'égalité auprès de communes d'Ile-de-France.



# MAIS QUI VA GARDER LES ENFANTS ?

## CE QUI SE PASSE APRÈS LE RÉARMEMENT DÉMOGRAPHIQUE

6

**Investir pleinement la mission d'autorité organisatrice de la petite enfance et considérer les délégations Enfance et Petite Enfance**

avec toute l'importance qu'elles ont, tant elles sont essentielles pour une égalité réelle entre les hommes et les femmes.

Côté politique, cela passe par la mise en valeur de ces délégations dans leur intitulé et les confier à un.e adjoint.e solide – pourquoi pas à la personne première adjointe –, la présentation des rapports en relevant assez tôt dans l'ordre du jour du conseil municipal, la mise en avant des enjeux d'égalité femmes-hommes liés lors de la présentation des rapports.

Et côté administration, il faut se donner les moyens d'un service enfance et petite enfance efficace, formé à l'égalité femmes-hommes et filles-garçons, et apte à déployer une politique publique ambitieuse à la hauteur des enjeux.

### Pourquoi ?

Car un manque de mode de garde, cela se traduit bien souvent en négatif sur l'emploi des femmes.

Car si l'accueil périscolaire est insuffisant ou finit trop tôt, c'est là aussi souvent les femmes qui vont s'adapter au détriment de leur travail et de leur bien-être.

Car agir contre les stéréotypes de genre, cela commence dès le plus jeune âge et ça se poursuit tout au long de la vie ; et les professionnel.les au contact des enfants ont ici un impact déterminant.

### LA MINUTE MATHS

**Comptez le nombre de pères et le nombre de mères :**

1. A la sortie de l'école
2. Aux rdv pour les demandes de place en crèche
3. Parents délégué.es dans les conseil d'école
4. Qui emmènent les enfants aux activités extrascolaires
5. Au parc avec les enfants

### Réponse :

**Dans tous les cas, vous devriez facilement trouver une (grande) majorité des mères.**

Si ce n'est pas le cas, soit vous avez mal compté, soit vous nous dites où vous êtes et on arrive tout de suite.

#### **Et en quoi c'est un problème ?**

Car les femmes ont souvent une **triple journée**

##### *professionnelle*

Le taux d'activité des femmes est de 71 % (77 % pour les hommes)



##### *domestique*

Les femmes effectuent 64 % des tâches domestiques



##### *parentale*

... et 71 % des tâches parentales

= inégalités partout, justice nulle part !

Et cela a un **impact négatif** sur les femmes :

- les écarts au travail entre les femmes et les hommes se creusent à chaque enfant
- les femmes adaptent souvent leur travail pour l'organisation familiale (temps partiel, poste plus proche, moins de responsabilités...)
- les femmes pallient la pénurie de mode de garde
- au final elles ont moins de temps, moins d'argent, moins de patrimoine, moins de retraite

**En bref, il n'y aura pas d'égalité réelle entre les femmes et les hommes tant qu'il n'y aura pas d'égalité dans la parentalité. Et pour cela, les communes ont un rôle à jouer !**

#### **La solution ?**

**Ce n'est certainement pas de renvoyer les femmes à la maison, mais de participer à faciliter leurs journées et leur quotidien, ce qui bénéficiera au final à toutes et tous, pères comme mères.**





## Développer les modes de garde, le nerf de la guerre

Par la création et l'incitation à la création de places en **crèche**, par exemple :

- en optimisant si possible le nombre de berceaux (de plus en plus de familles ne demandent pas un temps plein)
- en prévoyant des locaux pour des crèches ou des équipements petite enfance dans tous les gros projets immobiliers en cours ou à venir sur la commune
- en créant des haltes garderies et en prévoyant au moins une crèche avec des horaires de large amplitude

Mais aussi en facilitant l'arrivée et le maintien des **assistant.es maternel.les** (locaux communs, formations supplémentaires, appartements partagés mis à disposition, prime à l'embauche versée aux familles, aide aux formalités,...).

En favorisant l'ouverture de **toutes petites sections** (TPS) / classes passerelles en lien avec l'Education nationale.

### Pourquoi ?

Car si les modes de garde font défaut, ce sont bien souvent les mères qui vont s'adapter en travaillant moins (et en gagnant moins d'argent), en en faisant plus du coup à la maison et pour les enfants (et ces habitudes prises lors de la petite enfance vont restées en général).

**Pas de bras, pas de chocolat  
Pas de mode de garde, pas d'égalité !**

### En pratique

Crèche à la demande, accompagnement des parents employeurs, mesures d'attractivité (salariales et conditions de travail) pour les crèches familiales ou municipales, accueil régulier d'assistant.e maternel.les au sein des crèches, ... Il y a plein de choses à faire !

### On feuillette la Gazette !

DOSSIER SANTÉ SOCIAL

Mis à jour le 25/01/2023

**Accueil de la petite enfance : quand les assistantes maternelles la jouent collectif**

**Dans les crèches, les agents testent différents cycles de travail**

**Ces collectivités qui cajolent leurs animateurs**

### Bon à savoir !

Pour la création de crèches associatives dans les quartiers prioritaires, la société à mission "Yci enfance" a inventé un modèle original pour alléger les finances locales.





**En toute franchise, notez les pensées qui vous viennent spontanément en pensant à :**

- A.** Une mère qui depuis des années ne voit son fils de 10 ans qu'une fois par an
- B.** Une mère qui n'emmène jamais sa fille à l'école et ne vient jamais la chercher non plus
- C.** Une mère qui part régulièrement un mois à l'étranger pour son travail
- D.** Une mère qui n'a jamais acheté de vêtements à ses enfants
- E.** Une mère qui ne sait pas en quelle classe est sa fille
- F.** Une mère de 3 enfants qui ne sait pas changer une couche

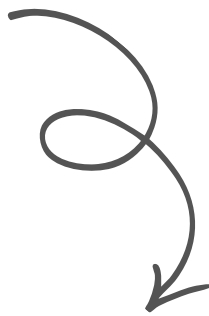
On a bien dit en toute franchise.

Et maintenant, faites la même chose, mais en pensant à un père et non plus à une mère

En toute franchise, oui oui.

Bon, on ne va pas se mentir.

Vous avez sûrement jugé plus sévèrement la mère que le père.  
Ce n'est que le reflet de la société et de ses injonctions différenciées envers les femmes et les hommes.



**On vous explique tout**

La société dans son ensemble a tendance à instaurer un **double standard** en matière de parentalité :

**La maternité est obligatoire** : avant d'avoir un enfant, la pression sociale sur les femmes est forte. Une femme sans enfant, cela reste moins concevable. Et quand les femmes ont des enfants, les injonctions à la maternité continuent : la mère doit s'en occuper activement et être garante du bien-être de l'enfant.

**Mais la paternité est facultative** : pour les pères, c'est un peu tout bénéf. Pas trop de pression d'avoir des enfants, et pas vraiment d'obligation de s'en occuper une fois que les enfants sont nés. Il y a bien une certaine injonction à ramener de l'argent pour le couple (injonction qui s'étiole en cas de séparation), mais pas vraiment de s'occuper des enfants, ou du moins pas du tout au même niveau que pour les mères.



**Parent 1, Parent 2**

Ces injonctions - très injustes - ont une influence dans les couples, qui ne vivent pas hors de l'influence de la société.

Très souvent, les couples hétérosexuels sont basés, au moins en partie et de manière plus ou moins consciente, sur le schéma du parent principal (la mère) et du parent secondaire (le père), y compris après la séparation.

Et vous l'aurez compris, ce n'est pas un hasard si les mères effectuent 71 % des tâches parentales et qu'elles représentent 82 % des familles monoparentales.

**Donc**



# 8

## On n'oublie pas les pères !

Par exemple, la commune peut :

- proposer des activités ou ateliers pères-enfants pour qu'ils prennent confiance tout en favorisant le partage égalitaire des tâches
- ne pas représenter systématiquement des femmes dans la communication ayant trait à l'enfance ou la petite enfance
- former le personnel communal pour ne pas responsabiliser uniquement les mères et non les pères (et ne pas appeler toujours les mères en premier)
- veiller aux symboliques et à la signalétique pour éviter d'associer l'enfant automatiquement aux mères

## Pourquoi ?

A ce stade, on espère que vous avez compris pourquoi !

On l'a vu, il n'y aura pas d'égalité dans la société tant qu'il n'y aura pas d'égalité à la maison et que les pères ne prendront pas plus de place et de tâches parentales et domestiques.

Et il n'y a pas de miracle : pour que les mères en fassent moins, il faut que les pères en fassent plus !

### Et pour les pères aussi pardi !

Eh oui, beaucoup de pères demandent à être plus impliqués et considérés dans leur parentalité, alors pourquoi les ignorer ?

On aime !

Des ateliers destinés aux futurs ou jeunes pères, notamment pour apprendre les gestes du quotidien, à Courbevoie (92), Saint-Mandé (94) ou Paris



### Guide Petite Enfance

Un guide municipal sur la petite enfance qui représente autant de mères que de pères

D'autant que les banques d'images sont aujourd'hui beaucoup plus variées !



La société Virages propose des panneaux de signalétique similaires, représentant un père et son enfant

(A l'inverse, la féminisation de la signalétique est aussi un sujet. Genève est pionnière sur le sujet.)

Quand on parle d'espace "Parents-Bébés" (et non "Maman-Bébés")

# 9

## Prendre en compte toutes les formes de famille

On a longuement parlé des pères car la plupart des enfants sont issus de couple hétérosexuel, mais beaucoup de familles ne sont pas dans le schéma “un papa, une maman” !

Homoparentales, monoparentales, recomposées, multiparents, endeuillées, en mesure ASE en foyer ou en famille d'accueil,... Ce sont toutes les formes de famille qu'il faut considérer dans les différents champs de la vie communale.

### Pourquoi ?

Car la société évolue et la composition de ses familles aussi, alors pour ne laisser personne – adulte comme enfant – se sentir exclu, on inclut et on s'adapte.

### En pratique

Représenter dans la communication de la ville les différentes formes de famille, ça fait du bien aux concerné.es.



Au centre de loisirs, élargir la fête des mères et des pères à une fête “des parents” ou “des adultes que l'on aime”. Cela évitera des situations désagréables en premier lieu pour les enfants (couple lesbien, père absent, parent décédé, placement à l'ASE,...).

### A lire !

Le guide 2026 de l'Inter-LGBT « Agir pour les LGBTI+ à l'échelle municipale en 84 mesures »

4.

Veiller à ce que tous les documents et formulaires d'accès aux services publics ne soient pas discriminants en prévoyant qu'ils puissent être complétés par un couple /des parents de même sexe.

22.

Sensibiliser les professionnel-le-s de l'enfance à la diversité des familles (familles monoparentales, recomposées, homoparentales) pour éviter toute stigmatisation des enfants (par exemple avec les habitudes langagières ou lors des fêtes des parents).

38.

Inciter à la présence de livres pour la petite enfance permettant d'expliquer la diversité des familles et de lutter contre les stéréotypes sexuels. Organiser des ateliers et débats sur ce thème.





# ON MOBILISE TOUT LE MONDE, EN INTERNE COMME EN EXTERNE !

SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

# 10

## Intégrer les enjeux d'égalité femmes-hommes et filles-garçons dans toutes les politiques municipales

(urbanisme, sécurité, sports, finances, transport...)

Ainsi que dans les plans et les documents structurants, comme le PEDT (formation des personnels à l'égalité, à la lutte contre les stéréotypes ou contre le cybersexisme...), la stratégie territoriale de sécurité (les violences conjugales ou faites aux enfants, la lutte contre le masculinisme et le lien entre virilisme et délinquance...), le contrat de ville,....

Tous les élu.es et les services peuvent être mobilisés !

### Pourquoi ?

Car quand on y réfléchit, les enjeux d'égalité sont partout !

### En pratique



On travaille le **plan égalité femmes-hommes** (RH mais aussi envers la population) avec tous les élu.es et services (et en adopter un même s'il n'est pas obligatoire), et/ou on signe la "Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale" en demandant à chaque élu.e et service ce que cela implique concrètement comme actions.



Tout le monde doit produire des **données genrées** ! Car quand on connaît la part femmes/hommes et filles/garçons (chiffres RH, fréquentation des équipements, bénéficiaires de services publics, licenciés.es ...), c'est plus facile d'avancer.



Côté **mobilités**, on prend en compte les modes de déplacements des parents et des enfants, notamment à pieds ou en vélo. Ce qui implique d'étudier les transports au regard de leurs usages et besoins (arrêt à la demande, navette entre différents équipements fréquentés par les enfants, accessibilité aux poussettes, des pistes cyclables assez larges et isolées des voitures....).

### Le saviez-vous ?

Les pratiques du **vélo** ne sont pas les mêmes entre les hommes et les femmes, en partie car ces dernières s'occupent plus des enfants.



### Une bonne idée !

La commune de Villennes-sur-Seine (78) a mis en place un service municipal de **pédibus** après l'école pour emmener les enfants aux activités sportives, ce qui soulage grandement les parents.



Côté **urbanisme et aménagement**, on peut prévoir des marches exploratoires et des consultations des femmes et des enfants, pour intégrer leurs besoins dès la conception des projets.



**A écouter !**

**Ces épisodes 215 et 242 du podcast "les adultes de demain"**



La **dénomination** des lieux publics est un bon moyen de mobiliser et de sensibiliser.

A Villejuif (94), un nom de femme est donné aux nouveaux lieux publics, et quand cela est possible, les enfants de l'école la plus proche et/ou du conseil municipal des enfants sont consulté.es pour trancher entre plusieurs noms proposés par les élu.es. Cela mobilise ainsi en interne (mission égalité, service scolaire, service urbanisme et technique) et en externe (les enfants, les profs des écoles où la ville présente le projet et les noms, la population informée).



**Pour le sport**, des communes proposent du "sport famille" : les parents peuvent faire du sport avec leurs enfants ou, au choix, les confier pour profiter de la séance. A Agen, il y a une garderie municipale dans le Stadium.



Et les finances, les seniors, la santé, le social, la politique de la ville, les seniors.... tout le monde est concerné !



**Une fois que l'on chausse les "lunettes du genre", c'est-à-dire que l'on perçoit et analyse en prenant en compte le genre, il y a pas mal de choses à repenser.**

**Et en exclusivité, on élargit la gamme avec**



**les lunettes des parents**

cernes incluses !



**les lunettes des enfants**

pour voir le monde comme si vous n'étiez pas grand.e





## Assurer un portage politique fort assorti de moyens

pour favoriser la mobilisation la plus large et transversale. Par exemple via des délégations :

- Egalité femmes-hommes et filles-garçons
- Ville à hauteur d'enfants et/ou de parents
- Egalité dans la parentalité et dans l'enfance
- Familles monoparentales

Et si possible un service, la création d'un poste dédié, ou l'intégration de missions dans une fiche ou des fiches de poste existantes.

### Pourquoi ?

Car quand une personne est chargée des sujets d'égalité, côté élu.es comme côté administration, cela permet d'avancer beaucoup plus et de ne pas reporter le sujet qui est rarement vu comme urgent (alors même qu'il est important).

C'est aussi un marqueur politique visible qui traduit auprès de la population l'attention que la commune porte à ces sujets.

### En pratique

#### Coté élu.es

A Lille, la **première adjointe** a comme délégation "Ville apprenante, ville à hauteur d'enfants, jeunesse, parentalité". C'est un signal politique fort !

A Rennes, il y a une conseillère municipale déléguée à la "Ville à taille d'enfant", et à Lyon un conseiller délégué à la "Ville des enfants".

De nombreuses communes ont désormais une délégation (essentielle !) à l'égalité femmes-hommes selon différents intitulés. A Angers, Bordeaux, et Le Mans, c'est même la première adjointe qui a cette délégation.

On peut y inclure l'égalité filles-garçons et l'égalité dans la parentalité, dans l'intitulé et/ou dans la feuille de route.

#### Coté administration

Si vous pouvez avoir un poste dédié, ou carrément un service, banco !

Si non, ces sujets peuvent être intégrés dans une fiche ou des fiches de poste existantes.

**Pas besoin d'être une grande ville** pour intégrer ces sujets et avoir des délégations similaires : l'égalité et l'enfance ça concerne tout le monde !

#### Tous et toutes ensemble, ouais ouais !

Elu.e comme agent.es, il est décisif d'agir avec la plus grande transversalité et en lien avec tous les autres élu.es et services, en connaissance des enjeux.

# 12

## Agir en tant que ville employeuse

La commune peut agir de nombreuses manières au niveau RH pour l'égalité femmes-hommes et filles-garçons, et pour les parents et les enfants.

Car en interne aussi ça compte, et pas qu'un peu !

# LA CARTE MENTALE



\* un congé paternité plus long, c'est important pour sortir du schéma du parent principal (mère), et du parent secondaire (père). Ça soulage aussi le coparent, et c'est du temps en plus avec son enfant.



# 13

## Mobiliser les acteurs de l'égalité

qui oeuvrent pour l'égalité femmes-homme et/ou qui participent à une ville amie des enfants et des parents. Pour, par exemple : former à l'égalité filles-garçons, créer des temps de soutien aux familles, proposer des conférences ou ateliers, promouvoir le sport des filles,...

### Pourquoi ?

Car de nombreuses associations et structures privées ou publiques agissent déjà dans ces domaines ou sont prêtes à le faire, profitez-en !

### En pratique

Première chose à faire : **recenser** les associations et les structures actives sur le territoire sur les sujets d'égalité ou qui participent à une ville pour les parents et les enfants.

Il n'y en a pas ? Pas de fatalisme, vous pouvez voir lesquelles seraient intéressées pour agir sur ces sujets, et **aller chercher** ces acteurs (si besoin par un conventionnement rémunéré).



### Reliez chaque structure à son activité

centre  
hubertine  
auclet

RÉCRÉATIONS  
URBAINES

COLOSSE  
AUX PIEDS D'ARGILE

FEMMES & SCIENCES  
ASSOCIATION

CIDFF

- La promotion des femmes scientifiques et des carrières scientifiques auprès des jeunes, en particulier des filles
- La lutte contre les violences sexuelles et le harcèlement dans les champs sportifs, de la jeunesse et du scolaire
- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment via l'accès libre de ressources utilisables par les collectivités
- Premier réseau pour l'accès au droit des femmes en France
- Scop agissant en médiation entre les pouvoirs publics et les jeunes citoyen.nes pour promouvoir le droit à la ville et le jeu libre en extérieur

### Solutions

Centre Hubertine Auclet : promotion égalité femmes-hommes / Récréations Urbaines : droit à la ville et jeu libre / Colosse : lutte contre les VSS dans le sport et autres / Femmes & Sciences : promotion des sciences / CIDFF accès au droit des femmes



Une permanence CIDFF dans la ville, des interventions de "Colosse aux pieds d'argile" ou de "Rebond" auprès des clubs sportifs, une aide matérielle aux familles via les actions d'une association locale, un festival associatif de l'égalité ou sur les femmes et la science, .... Les possibilités et les exemples ne manquent pas !

# 14

## Faire de la commune un pôle moteur et de ressources pour mobiliser tout le tissu local

Une commune peut favoriser et inciter la mise en place d'actions par les acteurs du territoire, qu'ils relèvent du **tissu associatif, commercial, institutionnel**, en faveur de l'égalité femmes-hommes et d'une ville amie des enfants et des parents.

### Pourquoi ?

Car des secteurs sont très importants pour l'égalité au quotidien mais ils ne relèvent pas directement des compétences communales (école pour la pédagogie, collège, lycée, sport, commerces,...).

Cependant la commune peut quand même agir en incitant, proposant, en mettant des ressources à disposition, ... Et cela peut avoir un impact très concret pour les habitants et habitantes de tous âges !

### En pratique

## FOIRE AUX POINTS

### Réalisez les actions suivantes pour gagner des points

vos pts

|                                                                                                                                                                                                                                    |                                               |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--|
| Transmettre le présent <b>guide</b> à d'autres personnes                                                                                                                                                                           | 10 pts par personne                           |  |
| Organiser des réunions "ville amie des enfants et des parents" avec les autres <b>gestionnaires de la voirie</b> (EPCI, département, Etat, bailleurs sociaux)                                                                      | 10 pts par réunion                            |  |
| Mettre à disposition des ressources pour les <b>établissements scolaires</b> (ateliers, expositions, malette égalité, aide aux projets, malle à jeux ,...)                                                                         | 10 pts par ressource                          |  |
| Proposer des actions faisant participer les jeunes et les enfants                                                                                                                                                                  | 10 pts par action                             |  |
| Proposer aux <b>clubs sportifs</b> un accompagnement pour la pratique féminine                                                                                                                                                     | 10 pts par action                             |  |
| Prévoir une incitation financière ou éga-conditionnalité via les subventions                                                                                                                                                       | 100 pts                                       |  |
| Réunir les <b>associations</b> sur les sujets d'égalité / ville amie                                                                                                                                                               | 10 pts par action                             |  |
| Lancer un appel à projets associatifs sur ces sujets                                                                                                                                                                               | 100 pts                                       |  |
| Sensibiliser les <b>commerces</b> à l'accueil des parents et des enfants (lettre envoyée, réunion, posters donnés, aide ciblée à l'asso des commerçants...)                                                                        | 10 pts par action                             |  |
| Introduire des clauses ou critères sur la ville amie des enfants et des parents et sur l'égalité femmes-hommes à tout âge dans les <b>contrats</b> de commande publique et les <b>autorisations</b> d'occupation du domaine public | 10 pts par contrat avec une clause ou critère |  |
| Sensibiliser et impliquer la <b>population</b>                                                                                                                                                                                     | 10 pts par action                             |  |
| Mes idées d'action :                                                                                                                                                                                                               | 30 pts par action                             |  |

Mon objectif dans un an :

A mi-mandat :

En fin de mandat :

Total :

## Cas pratiques

Concarneau Cornouailles Agglomération a lancé un appel à projets pour l'égalité femmes-hommes pour les associations et les établissements scolaires

À Paris, toute association demandant une subvention doit présenter ses mesures contre les violences sur mineurs et les violences sexistes et sexuelles

Aubervilliers (93) propose 9 ateliers aux écoles, collèges et lycées sur l'égalité filles-garçons dans son programme Education artistique et culturelle

Toulouse Métropole possède un fonds de 80 expositions en prêt gratuit pour toute structure publique ou privée qui souhaiterait les utiliser

100 points !

plein de fois  
10 points !

90 points !

800 points !

## LE MATCH

### Commerces "No kids" interdits aux enfants

VS

### Commerces "kids-friendly" accueillants pour les enfants

Argument "On veut juste être tranquilles"

Interdire les enfants, c'est une discrimination, tout simplement.



Argument "moi je ne veux pas entendre les enfants des autres car j'en ai pas"

Nous avons tous et toutes été enfant, fait du bruit et déranger, car c'est ça la vie. Donc à moins de n'avoir jamais été enfant dans sa vie, cet argument n'est pas recevable.



Argument "Je n'aime pas les enfants"

Dîtes la même chose avec n'importe quel autre groupe social (femmes, étrangers, seniors, handicapé.es,...), ça donnera une idée du niveau d'inhumanité de cette phrase.



Argument "C'est important pour une ville à hauteur d'enfant"



Tout à fait ! Les commerces (cafés, de bouche, opticiens, agences bancaires et immobilières, hôtels,...) représentent une part importante de nos activités quotidiennes. Et les commerces sont présents sur la plupart des territoires communaux. Alors s'ils sont accueillants pour les enfants, c'est très impactant !

Argument "Un bon accueil pour les enfants et les parents, c'est pas forcément compliqué"



Eh oui ! Des coloriages et des feutres, une attitude sympa, c'est déjà bien ! Et selon les locaux, on peut aussi avoir un espace de jeux, un rangement poussettes, une table à langer accessible aux pères et aux mères, des toilettes adaptées, un espace d'allaitement,...

## TRÈS PERDANTS



## VAINQUEURS PAR KO

### Convertissez vos commerces !



Par la promotion auprès des commerces des **mesures "kids-friendly"** de bon accueil des enfants et des parents, par exemple via une lettre, la signature d'une charte, la mise à disposition de jeux et coloriages, un label ...



Par le lancement d'un programme **"Halte Parents Enfants !"** pour obtenir des commerces l'engagement que les parents et les enfants (accompagnés) peuvent gratuitement aller aux toilettes, charger le téléphone 10 minutes, et demander un verre d'eau ou remplir une gourde ; et l'affichage du logo "Halte Parents Enfants" sur la devanture.

# CHANGEONS LES MENTALITÉS

## TELLEMENT IMPORTANT QUE ÇA FAIT UN CHAPITRE À LUI TOUT SEUL

# 15

### Former et sensibiliser le personnel communal, les élu.es et la population

au sujet de la ville à hauteur d'enfants et de parents, et à l'égalité femmes-hommes et filles-garçons : c'est crucial pour avancer plus loin.

#### Pourquoi ?

Car pour l'interne c'est quasiment un prérequis pour pouvoir intégrer ces enjeux dans toutes les politiques communales, et qu'en ayant des connaissances sur le sujet **on agit mieux pour l'égalité et on agit mieux tout court.**

Une illustration parmi d'autres : créer des pistes cyclables étroites sur la chaussée sans démarcation physique avec la chaussée, c'est dissuasif pour beaucoup de femmes et d'enfants, donc c'est manquer à la fois l'objectif d'égalité mais aussi de mobilité du plus grand nombre.

#### En pratique

Le but est que de plus de monde possible chausse les lunettes du genre, des enfants et des parents, pour pouvoir analyser les situations selon ces angles.



Il s'agit aussi de prendre conscience des stéréotypes et de leurs conséquences. Le plus souvent, les stéréotypes sont intériorisés sans que l'on s'en rende compte : ce sont des biais inconscients. On vous les présente dans les pages qui suivent. On peut apprendre à les identifier et à ne pas les reproduire.

#### Former qui ? Quand ? Comment ?

Former les **élu.es et la DG en début de mandat** permet de s'assurer que les enjeux d'égalité et de ville des enfants seront intégrés dès le départ et de manière transversale.

Le **plan de formation** est évidemment un bon outil pour intégrer fortement ces enjeux. La **priorisation dans le calendrier** des formations dépendra de choix politiques et de raisons pratiques. Par exemple : rapidement le service urbanisme pour la ville à hauteur d'enfants car un projet immo arrivera en début de mandat. La formation des personnels en contact avec les enfants est aussi vite impactante (Tours va par exemple former tous ses agent.es des écoles).

Les formations peuvent être dispensées via un.e **collègue** formé.e à former, des **organismes externes** ou le **CNFPT** évidemment.



## Vis ma vie avec les stéréotypes



**Voici un stéréotype, Il en existe beaucoup !  
Ils vont vous accompagner tout au long de  
votre vie !**

**Découvrez comment et certains de leurs  
effets secondaires**

- dans l'enfance
- dans l'adolescence
- à l'âge adulte

Le masculin est  
le principe,  
le féminin c'est  
l'exception



**Masculinetou**

- Sur 78 % des couvertures de livres pour enfants figure un personnage masculin
- Les politiques jeunesse sont souvent pensées pour les garçons, qui bénéficient de 75 % des budgets publics loisirs des jeunes
- La signalétique représente en général une silhouette qui, à défaut d'attributs (robe, cheveux), est considéré comme un homme 

La parole des  
hommes est plus  
importante que  
celle des femmes



**Fillediriendutou**

- Les filles sont valorisées pour leur calme, les filles bruyantes sont plus sévèrement jugées. On tolère plus le bruit des garçons.
- Des observations en lycée montrent que les garçons monopolisent la prise de parole spontanée (sans lever la main) et ont un volume de voix beaucoup plus important.  
Enquête menée en 2021 par Khawla et Alicia, deux élèves de la Brigade Egalité Fille/Garçon du lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles.
- Les hommes interrompent bien plus les femmes que l'inverse. En réunion les hommes monopolisent plus la parole (75% en réunion selon des études). Faites le décompte lors des conseils municipaux avec le super site "Are men talking too much?"

Les garçons ont plus  
le droit de bouger  
et de prendre de la  
place



**Gapartou**

- 80% de l'espace de la crèche et des cours d'école serait occupé par des garçons.
- Les vêtements des petites filles sont souvent moins pratiques pour bouger et plus pensés pour être jolis (plus serrés, robes, pas de poches). Les jouets dits "pour garçons" sont plus souvent associés à l'extérieur, et ceux dits "pour filles" à l'intérieur et à des activités domestiques et parentales.
- Les regroupements de jeunes en bas d'immeuble sont en général masculins. Les citystades et les agrés de street workout sont occupés quasi-exclusivement par des garçons.
- Plus de 80 % des femmes de 18 à 24 ans ont déjà été sifflées dans la rue, leur faisant sentir qu'elles n'y ont pas leur place.
- L'espace public a surtout été pensé par les hommes et pour les hommes. Des stratégies d'éviction des femmes de l'espace public existent (harcèlement de rue, outrages sexistes, agressions...).

Un garçon doit être fort et ne pas montrer ses faiblesses



**Omforécétou**

→ "Sois fort" "ne pleure pas" : la tristesse, la vulnérabilité, la peur et le besoin d'aide des garçons sont moins acceptés

→ 15 % des 11-17 ans (13 % des filles et 17 % des garçons) pensent que ce n'est pas normal pour un garçon de pleurer

→ Les hommes consultent moins pour des troubles anxieux ou dépressifs, alors que les indicateurs indirects (addictions, comportements à risque) sont plus élevés.

Les hommes représentent 75% des décès par suicide.

Un homme doit dominer les autres



**Pirketou**

→ Dès l'enfance, consciemment ou non, directement ou non, la société fait comprendre aux garçons que la force physique est un de leurs attributs, qu'il est important pour eux d'être "respectés" et d'être compétitifs, et que leurs besoins priment sur ceux des autres.

→ On constate dès l'adolescence la surreprésentation des garçons parmi les auteurs de violences.

19 % des hommes entre 18-34 ans considèrent qu'il y a des moments où une femme mérite d'être battue.

→ Les hommes représentent plus de 95 % des auteurs de violences sexuelles, 85 % des auteurs de violences conjugales, et 90 % des personnes condamnées pour coups et violences volontaires.

L'apparence des femmes, c'est important



**Soibelsurtou**

→ On commente beaucoup plus les filles sur leur apparence ("Bonjour ma jolie ! Tu as une belle robe !") alors qu'on met en valeur les attributs de puissance chez les garçons ("Bonjour mon grand ! Oh que tu es fort !")

→ L'anorexie mentale, le plus mortel des troubles psy, est à 80% féminine

→ L'apparence des femmes est souvent commentée. Les médias ont plus tendance à mentionner l'apparence et la vie privée des femmes politiques.

S'occuper des enfants et des autres, c'est le rôle des femmes



**Faméfaitou**

→ Les poupées sont en général offertes aux filles, qui sont de manière générale plus incitées à prendre soin des autres dès leur naissance

→ Les soeurs vont être plus sollicitées pour les tâches domestiques et pour s'occuper de la fratrie

→ La mère est en général appelée en premier par l'école. Les femmes réalisent 71 % des tâches parentales et 64 % des tâches domestiques.

**A votre tour de débusquer les stéréotypes !**

# SOS PARENTS EN DÉTRESSE !

## FAÎTES DES GOSSES QU'ILS DISAIENT

# 16

### Soutenir les parents pendant le post-partum et dans leur parentalité avec le #BiSouRé

La commune peut agir pendant la période cruciale du post-partum, seule ou en partenariat, en

- développant l'aide aux parents : portage de repas, ateliers pratiques, aide psychologique et groupes de parole, temps d'échanges sur les difficultés rencontrées ou sur la répartition des tâches au sein du couple, ateliers destinés aux pères en prénatal et postnatal,... On peut être inventifs !
- et en informant efficacement sur les aides existantes.

Le soutien à la parentalité se poursuit ensuite à tous les âges de l'enfant, de plein de manières possibles.

Et tout on applique à tout moment le triptyque BiSouRé :

- Bienveillance et non-jugement envers les parents
- Soutien aux parents
- Responsabilisation égale de chaque parent

### Pourquoi ?

Le post-partum est un moment de **très grande vulnérabilité** pour les parents, en particulier pour les mères, avec notamment un **fort sentiment d'isolement** et un **risque d'épuisement physique et psychologique**.

Pendant le post-partum et au-delà, **le soutien aux parents est précieux** dans leur quotidien pas toujours facile.

**La commune**, échelon local au plus proche des familles, **peut avoir un impact positif et décisif** dans la vie des parents qui sera grandement apprécié.

**En témoignages (difficiles) autour du post-partum**  
consultables en intégralité sur notre site

*J'avais si mal,  
j'étais si fatiguée,  
je me sentais si seule.*

J'étais au bout du rouleau. épuisée par un accouchement très long, percluse de douleurs. Et je devais porter toute la journée un bébé hurlant à bout de bras. Le tout s'en pouvoir se faire à manger ou même manger. même froid. même n'importe quoi. Ni se doucher. Ni s'habiller. Ni aller aux toilettes. Ni relais pour pouvoir juste reposer ses bras. ses oreilles et son corps meurtri.

Seule est le mot qui me vient à l'esprit.  
Seule avec toutes les angoisses que ça peut apporter.  
On ne sait pas être mère et pourtant on est lâchée  
comme ça dans le vide sans parachute. Donc on s'écrase.

Comment ne pas finir épuisée  
quand le repos est absent ?

**Il y a les mamans de l'ombre, celles qui ont la gorge et le ventre noués, celles que les idées noires et les angoisses ne quittent pas et qui font semblant, qui jouent à la maman « parfaite »**

## En chiffres

**15 à 20 %** des mères et **5 à 10 %** des pères souffriront de dépression post-partum

Le suicide est la **première cause** de mortalité maternelle à un an

Pendant le post-partum, **79 %** des mères se disent épuisées émotionnellement et **72 %** des parents décrivent un épuisement psychologique.

Seuls **28 %** des parents se sentent soutenus moralement et **18 %** de façon logistique

**20 %** des mères (en post-partum ou non) déclarent avoir déjà développé un burn-out parental et **14 %** des mères disent actuellement en souffrir

Les mères estiment leur charge mentale à **7,4/10**. La majorité des mères se déclarent physiquement fatiguées (**68 %**) ou moralement épuisées (**57 %**)

Vous l'aurez compris, la parentalité peut être heureuse mais aussi compliquée, et les parents se sentir bien seuls.es.

Les mères sont particulièrement concernées.

Le soutien aux parents est indispensable, tout comme la bienveillance à leur égard et la responsabilisation égale des pères et des mères.

**DIRE OU NE PAS DIRE**

Pour chaque affirmation, indiquez s'il faut le dire ou ne pas le dire

|                                                                                                                                                                                                 | DIRE                     | NE PAS DIRE              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>A.</b> A un agent (employé) qui veut aller à un rdv prénatal : <i>"Mais ça ne te concerne pas, ce n'est pas toi qui accouches !"</i>                                                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>B.</b> <i>"Le bébé va bien, c'est le plus important"</i> à une jeune mère qui exprime des difficultés                                                                                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>C.</b> <i>"Et vous, vous allez bien ? Si vous avez des difficultés, on peut en parler si vous voulez"</i> aux parents qui viennent en rdv pour une demande de place en crèche                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>D.</b> <i>"Sacha est un enfant assez compliqué, ça lui ferait sûrement du bien d'avoir un petit frère ou une petite soeur"</i> , à une mère qui vient chercher son fils au centre de loisirs | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>E.</b> <i>"On fait tous et toutes comme on peut, ce n'est pas facile d'être parent"</i> aux parents qui disent être en difficultés avec leur ado                                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>F.</b> <i>"Mais c'est important de passer du temps avec sa maman quand même, là il est tard"</i> à une mère qui vient chercher sa fille au centre de loisir un peu avant la fermeture        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



## Solutions

- A. Ne pas dire : l'investissement dans sa paternité commence dès la grossesse. Faire comprendre aux pères que les enfants ce n'est pas leur rôle, ce n'est vraiment pas le bon message.
- B. Ne pas dire : même si cela peut paraître gentil, cela nie implicitement les difficultés de la mère, comme si elle n'avait pas le droit d'aller mal dès lors que le bébé va bien.
- C. Dire ! Pour savoir si les gens vont bien, poser la question c'est efficace ! Et le fait même de poser la question indique implicitement qu'on a le droit de ne pas aller bien, c'est déculpabilisant.
- D. Ne pas dire : les femmes (comme les hommes) n'ont vraiment pas besoin qu'on leur mette la pression pour avoir un enfant puis un.e deuxième. Ne pas avoir de premier ou deuxième enfant relève soit d'un choix qui n'appelle ni contestation ni justification, soit de difficultés à en avoir.
- E. Dire ! Cela apporte déjà du soutien moral et déculpabilise, ça fait du bien.
- F. Ne pas dire : les parents - et surtout les mères - culpabilisent déjà très bien sans aide, merci.

### La merveilleuse méthode



# BiSouRé

## Bi enveillance et non-jugement

car les parents -et surtout les mères -, sont très souvent confrontés à une somme d'injonctions souvent sexistes, de jugements hâtifs et de propos culpabilisants

## Soutien matériel et moral aux parents

car elles et ils souffrent de la charge mentale, de difficultés, de fatigue et d'isolement

## Responsabilisation Égale de chaque parent

car il ne faut pas que toute la charge parentale soit mise, consciemment ou non, uniquement sur les épaules de la mère

### Pour passer du souhait à la réalité

**On forme le personnel et on sensibilise la population**  
**On met en place du soutien aux parents et on communique**



### Des exemples

Les Maisons des  
1000 premiers jours

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral propose un programme d'ateliers de soutien à la parentalité, traitant des gestes de soin mais aussi du burn-out parental ou de la dépression post-partum.

On en rêve !

Du portage de repas en post-partum

Les ateliers des futurs et  
jeunes papas



De nombreuses associations proposent du soutien, des échanges ou des groupes de paroles pour les mères (Le Club Poussette, SuperMamans, Maman Blues, nous-mêmes chez Parents & Féministes, ...), n'hésitez pas à les contacter et à promouvoir leurs actions.

## CHANGEONS UN BRIN DE SUJET :

# LE CONTRÔLE DE MATHS

### Exercice 1 /4 pts

Vous avez 3 enfants : Luca (2 ans), Sarah (6 ans) et Louane (12 ans). Vous habitez une grande ville où les loyers sont chers (1000€ un T2, 1400€ un T3, 1800€ un T4).

L'autre parent est parti et vous verse en tout 300 euros de pension alimentaire. Votre salaire est de 2200 euros et vous percevez 300 euros mensuels d'aides diverses.

**Calculez combien il vous reste à la fin du mois une fois toutes les dépenses nécessaires effectuées (courses, loyer, cantine,...) si vous habitez dans un T2, un T3, un T4.**

**Calculez également quel pourcentage des frais causés directement ou indirectement par les enfants la pension alimentaire couvre.**

### Exercice 2 /3 pts

L'autre parent ne vous verse rien et a organisé l'insolvabilité de son auto-entreprise, donc le juge ne veut pas vous accorder une pension alimentaire.

**Comment vous en sortez-vous financièrement ?**

### Exercice 3 /3 pts

Vous étiez propriétaire de votre appartement avec l'autre parent, qui vous réclame soit d'acheter l'autre moitié (200 000 euros), soit de vendre.

**Comment faites-vous pour racheter l'autre part ou pour trouver un autre logement convenant à la famille ?**

### Exercice 4 /3 pts

Louane souffre de phobie scolaire depuis sa 6ème, elle ne va en cours que 50% du temps et son suivi psychologique (vous n'avez pas eu de place en CMP) coûte 150 euros chaque mois., et vous avez épuisé vos RTT.

**Comment gérez-vous la situation sur le plan financier, de l'organisation et de votre travail ?**

### Exercice 5 /3 pts

Vous avez un seul enfant (Sarah, 6 ans), que l'autre parent n'a jamais voulu voir depuis sa naissance.

**Comment faites-vous pour avoir du temps de répit ?**

### Exercice 6 /4 pts

Comme l'autre parent ne versait pas la pension malgré une décision du juge, vous bénéficiez du paiement de l'allocation de soutien familial (ASF) de 600€ mensuels pour les 3 enfants (niveau max du dispositif Aripa). Vous voulez emménager avec Dominique avec qui vous êtes en couple, mais cela vous ferait perdre le droit à l'ASF et à d'autres aides de la CAF, même si Dominique a déjà des enfants et ne participe pas aux dépenses de vos enfants. Et votre commune prendra en compte le revenu du foyer ce qui fera augmenter les tarifs de la cantine et du périscolaire.

**Emménagez-vous avec Dominique ?**

### Question bonus : Exercice 7 /2 pts

LA CAF vous demande de rembourser un trop-perçu de 2700 euros sans plus d'explication, et sinon fera une saisie sur salaire. **Que faites-vous ?**

Voilà, vous avez plongé dans le quotidien d'une famille monoparentale. C'était pas très rigolo, et assez prise de tête. Tous les exercices sont inspirés d'histoires vraies.

Et très franchement, on n'a pas les solutions.

**Alors on vous laisse faire votre auto-correction et deviner la prochaine mesure**

20

17

## Soutenir les familles monoparentales

Par exemple par :

- la prise en compte favorable dans le calcul du quotient familial (et sans prendre en compte dans les ressources la pension alimentaire - qui est finalement un remboursement de dépenses avancées pour les enfants)
- une aide financière du CCAS
- une aide au logement en cas de séparation
- la création de temps de répit et/ou de temps de garde
- la priorisation dans l'accès aux places en crèche ou en centre de loisirs
- la prise en compte dans la demande de logement social

### Pourquoi ?

**41 %** des enfants en famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté

Les femmes constituent **82 %** des familles monoparentales

La séparation implique souvent pour les femmes une **diminution du niveau de vie** (-22 % en moyenne après un divorce) et un quotidien très compliqué

Les familles monoparentales peuvent représenter une **part importante** de la population municipale (à consulter sur le site de l'INSEE)

### En pratique

Ris-Orangis (91) a adopté en 2024 un **statut communal pour parent solo** (point d'info familles monoparentales et référente dédiée, accompagnement vers l'emploi et le logement, mesures pour un mode de garde,...). Montpellier, Dijon ou Saint-Ouen ont adopté des mesures similaires.



#### A adopter !

Le "Plan pour la création d'un statut municipal de parent isolé" de la "Collective des mères isolées".

#### A signer !

"Le Pacte pour les mères isolées et les familles monoparentales à l'échelle communale" du collectif "Mères déters"



# 18

## Soutenir les femmes et les enfants victimes de violences

en lien avec les personnes publiques (Etat, département, EPCI, Maison de la Justice...) et les associations (locales, CIDFF, Colosse aux pieds d'argile,...).

### Pourquoi ?

Car les femmes et les enfants sont surreprésenté.es parmi les victimes de violences (physiques, sexuelles, psychologiques...). Et que la commune est souvent le premier interlocuteur quand la parole se libère.

**84 % des victimes de violences conjugales sont des femmes. 80 % d'entre elles ont des enfants**, qui sont co-victimes directes dans 37 % des cas et indirectes dans 98 % des cas. 85 % des auteurs sont des hommes.

Chaque année, on estime que **160 000 enfants** (à 75 % des filles) sont victimes de **violences sexuelles**, dont 77 % au sein de la famille. Chaque année, **277 000 femmes majeures** sont victimes de viols, tentatives de viol ou agressions sexuelles. A plus de 95 %, les auteurs de violences sexuelles sont des hommes.

Les **cyberviolences** sexistes et sexuelles, telles que les atteintes à l'image intime, touchent **7 % des élèves de collège et de lycée**, avec un risque plus élevé pour les filles et les élèves assigné.es LGBT+.

### En pratique

De nombreuses communes ont mis en place une pluralité d'actions en matière de violences **intrafamiliales** (dont conjugales) et de violences faites aux femmes et aux enfants, telles que :

- une **permanence** de l'association CIDFF ou d'une autre association, qui peut aussi être intercommunale
- des **sacs à pains** distribués aux boulangerie indiquant les numéros utiles et le violentomètre
- une **communication** sur les numéros utiles sur les panneaux, le magazine municipal, le site internet,...
- une personne voire une cellule **référente** au sein des services pour recevoir et accompagner les victimes
- mobiliser la **police municipale** si elle existe (qui peut intervenir dans les classes pour sensibiliser et déceler des situations, faire des surveillances auprès des domiciles des victimes, faire le lien avec la gendarmerie ou la police nationale,...),
- des **formations** des agent.es notamment d'accueil, de l'enfance et petite enfance, de la police municipale, du service logement
- le suivi des préconisations de la **CIIVISE** s'agissant des violences sexuelles faites aux enfants (former les professionnel.les au repérage des violences par le questionnement systématique, et au respect de l'intimité corporelle de l'enfant,...) ; etc.



# UNE DÉMOCRATIE FAITE AVEC LES PARENTS ET LES ENFANTS

## LAST BUT NOT LEAST

# 19

### Demander et prendre en compte l'avis des enfants dans toute la vie locale

par exemple via un conseil municipal des enfants mais pas seulement.

Et faire attention à ce que les filles comme les garçons s'expriment.

### Pourquoi ?

Car les enfants et les jeunes sont peu écouté.es en général, alors que ce sont aussi des habitantes et habitants de votre commune (21 % de la population nationale a moins de 18 ans). Une ville à leur image, adaptée à leurs besoins, c'est plus facile quand ça se décide avec elles et eux ! De plus, la ville sera au final plus agréable pour tout le monde, enfants ou adultes, parents ou non.

Car la convention internationale sur les droits de l'enfant confère aux enfants le droit de voir leurs opinions prises en compte dans les décisions qui concernent leurs vies et leurs préoccupations.

Car les filles peuvent vite être oubliées des politiques publiques, et sont moins incitées à prendre de la place et la parole : alors on y veille !

### Les 8 principes d'une bonne participation



- 1 On fait participer les enfants sur **les sujets enfance et jeunesse, mais pas que** ! L'urbanisme, la culture, l'aménagement d'un équipement.. tout les concerne !
- 2 On ne fait **pas de la participation de façade** : on écoute pour de vrai, avec une réelle possibilité d'influence, et on rend compte ensuite des suites données
- 3 On **adapte les formes de participation** selon les projets, selon les âges des enfants (les enfants, c'est de 0 à 18 ans !), selon leur maîtrise de la langue, etc
- 4 On **inclut la participation des enfants ab initio**, dès la conception du projet, et on l'intègre dans le calendrier du projet
- 5 On **forme les adultes** à la participation des enfants
- 6 On **informe les enfants** sur leurs droits, dont celui à la participation
- 7 On veille à **l'inclusion et à la diversité**, notamment en terme de classes sociales, et à l'égalité filles-garçons évidemment
- 8 Les **conseils municipaux des enfants et des jeunes**, c'est bien (s'il est paritaire et a un réel pouvoir) mais pas suffisant. La participation doit être plus large et exister sous des formes plus ou moins formelles.





Pour chaque action, indiquez si votre commune peut la mettre en place ou pas pendant ce mandat

|                                                                                                                                                                                                        | JE PEUX                  | JE PEUX PAS              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Un <b>journal municipal</b> des enfants / des jeunes, avec des enfants dans le comité de rédaction                                                                                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Les <b>visites travaux</b> dans les écoles faites avec des élèves                                                                                                                                      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Une <b>boîte à idées</b> dans ou devant les établissements scolaires                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Un " <b>marathon des idées</b> " donnant toute sa place aux enfants et aux ado, comme à Raismes (59)                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des <b>ateliers dessin</b> pour les plus jeunes, par exemple en leur demandant de dessiner leur place/école/rue/parc idéal                                                                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des <b>temps de parole protégés pour les filles</b> : tour de parole, temps d'expression en petits groupes non mixtes dans un premier temps                                                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Consulter des <b>enfants âgés de 3 à 4 ans</b> pour améliorer les services municipaux, sous forme de jeux et d'activités interactives, comme la ville de Roscomoon (Irlande)                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>Former les membres du CME/CMJ</b> à la prise de parole en public dès le début de leur mandat, comme à Villejuif                                                                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <b>Former à la participation des enfants</b> les élu.es et agent.es qui ont une influence sur la vie des enfants                                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Devenir une " <b>ville amie des enfants</b> " promue par l'UNICEF ou s'inscrire dans le réseau " <b>Territoire d'Enfance</b> ", ce qui comporte des engagements sur la participation                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Un <b>budget participatif</b> destiné aux enfants et aux jeunes, comme Schiltigheim (67) et Poitiers                                                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Une <b>marche exploratoire</b> d'un quartier avec des enfants (moitié filles, moitié garçons). Questions à poser : "Où te sens-tu bien ? Où te sens-tu en danger ? Où ne viens-tu jamais ? Pourquoi ?" | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Des <b>Conseils municipaux des enfants, des ados, des jeunes adultes</b>                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Un <b>sondage</b> par l'IFOP auprès de jeunes suivi d'entretiens, comme Clermont-Ferrand pour élaborer sa politique jeunesse                                                                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**TOTAL :**

Si moins de 6 "je peux" : vous ne seriez pas un peu pessimiste ? Même une petite action peut faire la différence !  
 Entre 6 et 12 "je peux" : bravo ! Maintenant passez à l'action, on est avec vous !  
 Si plus de 12 "je peux" : carton (presque) plein, chapeau ! Vous pouvez massivement changer la vie des enfants !

# 20

## Et faire la même chose pour l'avis des parents !

consulter les parents via les APE, les collectifs existants, des réunions ou des formes ad hoc (via un site internet, une boîte aux lettres à l'école, des marches exploratoires....) toutes les fois où c'est possible. Cela permettra de mieux intégrer les besoins des parents et l'accueil des enfants dans les services et les équipements de la ville.

Il pourra ainsi vous être fait remarquer qu'il faut des horaires adaptés, des tables à langer dans les toilettes des femmes et des hommes, des toilettes pour les enfants, une accessibilité pour les poussettes, un espace de rangement, des arceaux pour les vélos cargo, des bancs ombragés près des aires de jeux....

## Pourquoi ?

Car comme pour les enfants, c'est plus facile de faire des services et des équipements adaptés aux parents quand on leur demande leur avis !

D'autant que les parents sont des usagers intensifs - directs et indirects - des services et équipements municipaux : écoles, crèches, centres de loisirs, médiathèques, équipements sportifs, parcs, transports, voirie...

Et là aussi, on veille à ce que les mères comme les pères s'expriment, à la diversité notamment sociale, et à penser aux familles monoparentales.

## En pratique

On peut (doit) **multiplier les formes et les canaux**, car tous les parents ne vont pas en réunion, et tous les sujets n'appellent pas la même forme de participation.

En effet, **certaines familles** travaillent tard, élèvent seules leurs enfants, ne maîtrisent pas parfaitement le français, ne se sentent pas à l'aise pour venir à des réunions formelles ou prendre la parole en public ...

**Certains sujets** seront adaptés à un vote (ex : options sur les rythmes scolaires), d'autres à une visite sur place (ex : aménagement des abords des écoles) ou encore à des rencontres en format restreint (ex : problématiques personnelles compliquées à exposer en public), ...

Il faut donc **diversifier et multiplier les formes de participation, et les adapter à chaque sujet** : un questionnaire simple en ligne et en papier, une boîte à idées devant les établissements scolaires aussi pour les parents, une permanence mensuelle "la parole est aux parents", une marche exploratoire comme à Prades-le-Lez (34), ... **Les idées ne manquent pas !**



# 21, 22, 23...

**Pour finir, on vous laisse libre d'imaginer tout ce dont vous rêvez,**

tout ce que vous souhaitez, pour l'égalité et pour le bonheur des parents et des enfants de votre commune.

**Car agir pour l'égalité, c'est ouvrir le champ des possibles.**

C'est pouvoir innover, mobiliser, discuter, inventer, se questionner, avancer soi-même sur ses préjugés, évoluer, apprendre, faire le bien, donner espoir, changer la vie des gens,... **alors profitez-en !**

# Contactez-nous!

**Vous souhaitez échanger avec nous sur ce guide ?**

**Nous communiquer d'autres bonnes pratiques ?**

**Nous rencontrer ou en savoir plus sur nos actions ?**

Nous sommes à votre écoute.

**contact@parentsetfeministes.com**

**Site internet**

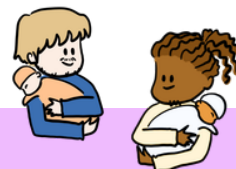
www.parentsetfeministes.com

**Facebook**

@parentsetfeministes

**Instagram**

@parents\_et\_feministes



Créée en 2019, l'association Parents & Féministes œuvre pour **plus d'égalité**

- pour les parents, entre les mères et les pères : **parentalité égalitaire**
- pour les enfants, entre les filles et les garçons : **enfance sans sexisme**

## Nos actions

→ Mise en place de **groupes de paroles** et organisation d'**événements**

→ Actions de **plaidoyer** (vous être en train d'en lire une)

→ Création d'**outils pratiques** (une expo pour enfants/stand citoyen sur l'égalité et l'écologie à télécharger et utiliser, cahier de coloriage, MaFactureCovid, ...)

→ **Libérer la parole et informer** à travers les réseaux sociaux

L'association compte 70 membres dans toute la France.

Nos actions sont principalement localisées à Paris et Rennes.